

# L'université publique en France : on en est où en 2020 ?

108 facs et 268 labos en lutte.

130 000 vacataires assurent ensemble plus du tiers des cours à l'université, payé·e·s 26 centimes d'euro sous le SMIC.

300 000 étudiant·e·s supplémentaires en dix ans mais 0 € en plus pour les accueillir. Plus de 40 % travaillent en parallèle de leurs études.

Parcoursup a introduit la sélection en L1 pour au moins 30 % des étudiant·e·s, et 99 % de l'algorithme est opaque selon la Cour des comptes.

1600 % d'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant·es non européen·ne·s en Licence (à 2 770 €/an) et Master (à 3 770 €/an) depuis le décret « Bienvenue en France » (sic) en 2019.

34 ans en moyenne, c'est l'âge de recrutement des enseignant·es-chercheu·ses.

3 heures par semaine, soit 9 % d'augmentation en moyenne du temps de travail des personnel·les BIATSS des universités, c'est ce qu'exige la Cour des comptes et que promet le gouvernement dans la LPPR.

57 milliards versés à 10 facs d'élite (Programme Investissement d'Avenir), c'est la politique « d'excellence » qui produit une université à deux vitesses.

5 milliards de moins en cotisations retraites de l'État pour les personnel·les de l'enseignement supérieur et la recherche, c'est ce que la réforme des retraites nous prend sur notre salaire socialisé.

60 000 postes de titulaires et 18 milliards d'euros manquants pour l'université et la recherche.